



Tennis Club de Villepreux
 tennisclubvillepreux@gmail.com
 tennisclubvillepreux.com



LA GAZETTE Tennis Club Villepreux

N°14 - Août 2024



CITATION

« "Déjà essayé. Déjà échoué. Peu importe. Essaie encore. Échoue encore. Échoue mieux." »

Samuel Beckett
 (tatouage de Stan Wawrinka)



INSCRIPTIONS 2024/2025

Les prochaines permanences d'inscription sont prévues :

- samedi 31 août de 10h à 12h30
- mercredi 4 septembre de 15h à 17h30
- samedi 7 septembre au Forum des Associations.

Merci de simplifier la préparation et l'organisation de l'année à venir **en vous inscrivant le plus tôt possible !**



Vous souhaitez prendre des cours à la pause déjeuner en semaine ? Signalez-le lors de l'inscription !

AFFICHAGE DES GROUPES DE L'ECOLE DE TENNIS

(couloir du club-house + site internet du club)

Mercredi 11 septembre

DEBUT DES COURS

Lundi 16 septembre



FONCTIONNEMENT DU TCV

EQUIPE DIRIGEANTE ET EQUIPE ENSEIGNANTE

Le Tennis Club de Villepreux est une **association à but non lucratif (loi 1901)**.

Le TCV n'est pas propriétaire des infrastructures, qui appartiennent à la **ville de Villepreux**.

L'équipe dirigeante, le « **Comité Directeur** », est actuellement constitué de **12 membres entièrement bénévoles**.

Lors des Assemblées générales annuelles, les membres actifs et honoraires du TCV élisent les membres du Comité Directeur. Le Comité Directeur élit ensuite les membres du Bureau.

La prochaine Assemblée Générale aura lieu fin 2024.

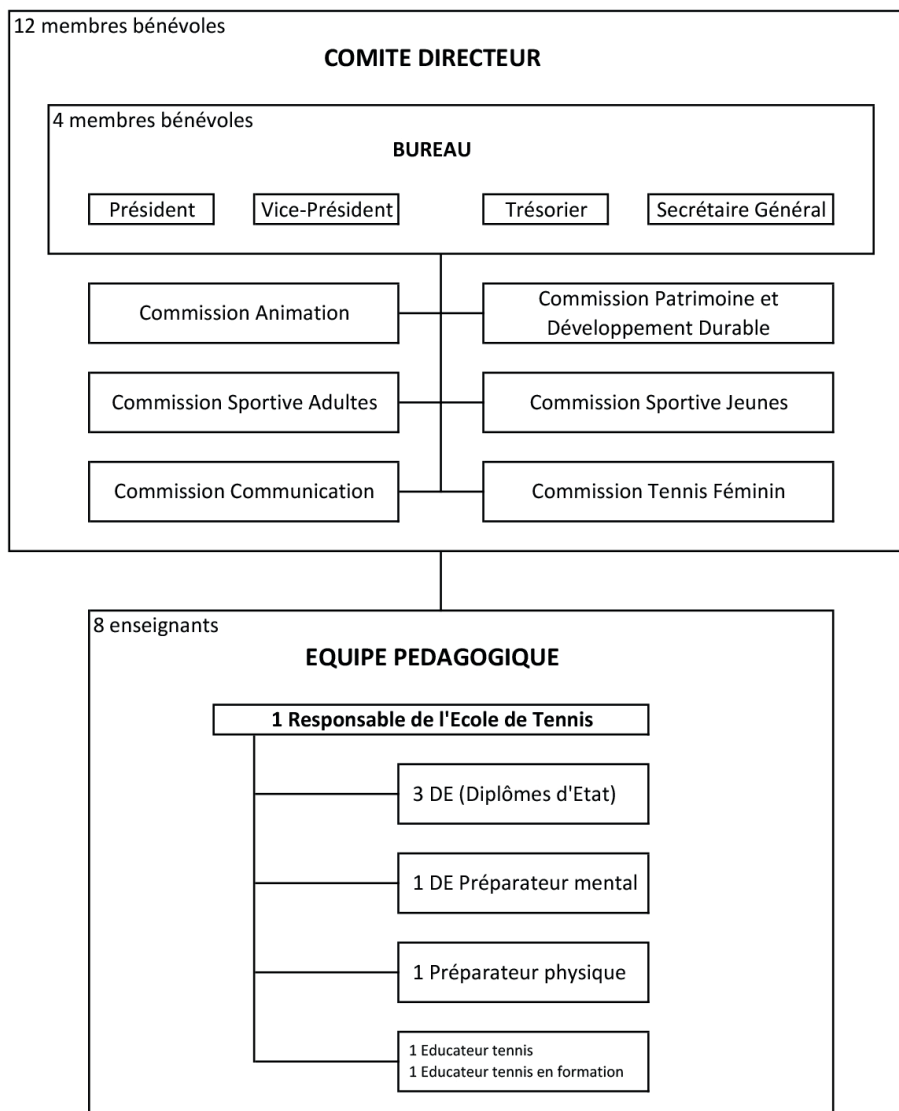
L'association est l'employeur des enseignants, qui sont ses salariés. **En 2024/2025, il y aura 8 enseignants salariés au TCV.**

Victorien De Andrade a souhaité quitter le TCV pour un poste à temps plein dans un autre club.

Nous remercions Victorien pour son investissement et lui souhaitons le meilleur dans son nouveau club.

Nous sommes heureux d'accueillir Yann N'gbesso en formation d'Educateur Tennis à partir de septembre.

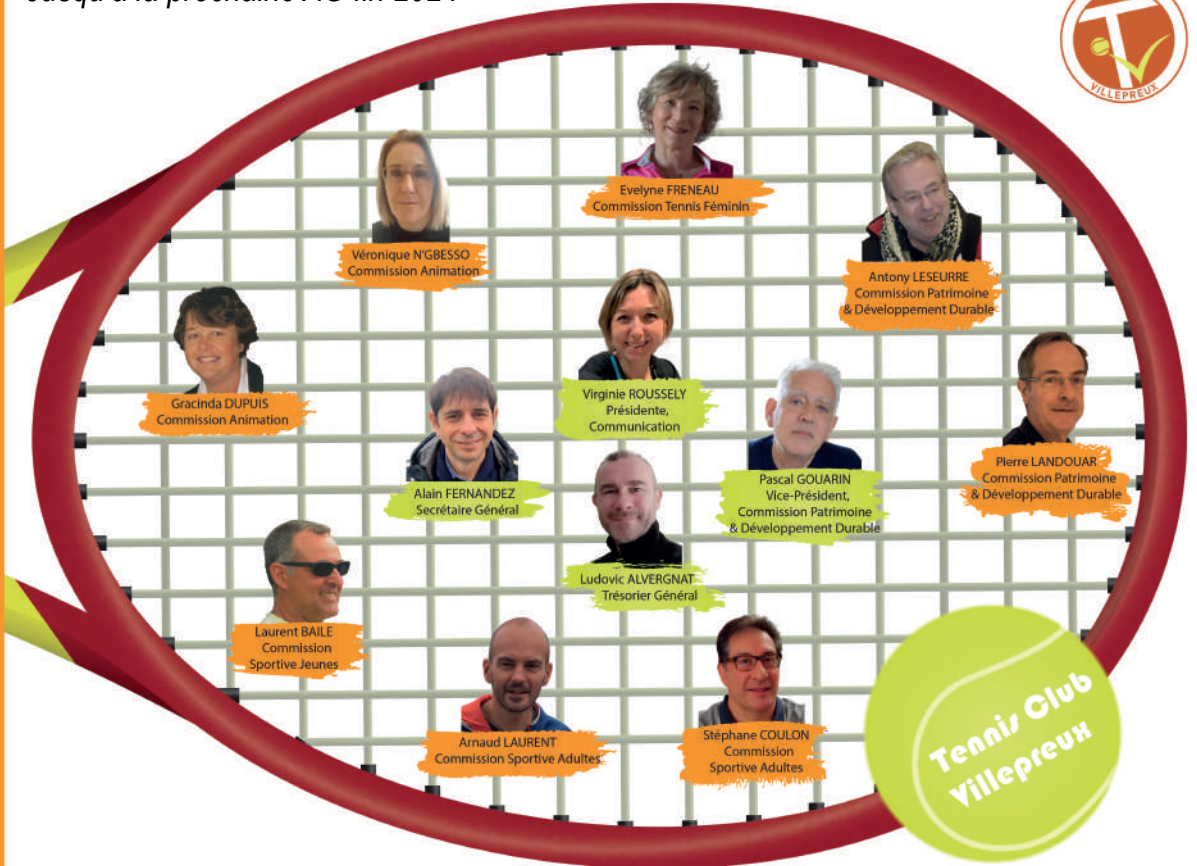
Organigramme du TCV



Jusqu'à la prochaine AG fin 2024



COMITÉ DIRECTEUR



Tennis Club
Villepreux

ENSEIGNANTS



Tennis Club
Villepreux

PORTRAIT CHINOIS D'UN ENSEIGNANT DU TCV AURELIEN MARTEL

Si tu étais un animal, tu serais...
un paresseux.



Si tu étais un plat, tu serais... un couscous.



Si tu étais un livre, tu serais...
Les Trois Mousquetaires.



Si tu étais un objet du quotidien, tu serais... un frigo plein.



Si tu étais un lieu, tu serais...
la plage de Collioure.



Si tu étais une chanson, tu serais...
Aïcha.



Si tu étais un dessin animé, tu serais...
Dragon Ball / Pokémon
(impossible de choisir).



Si tu étais un bruit, tu serais...
Pschiit,
l'ouverture d'une canette de bière.



Si tu étais un super pouvoir, tu serais...
lire dans les pensées.

Si tu étais une série, tu serais... Monk.

Si tu étais un autre sport, tu serais... le football.



Si tu étais un hashtag, tu serais... #grosplot



Et maintenant, parlons tennis...

Si tu étais un joueur de tennis, tu serais... Rafaaaanaael Nadal ❤️.



Si tu étais une joueuse de tennis, tu serais... Rafaëlle Nadale / Sakkari.

Si tu étais un coup de légende (au tennis 😊), tu serais...
le coup droit dans le filet de Federer sur la balle de match de Nadal à Wimbledon en 2008 ❤️.

Si tu étais un grand chelem, tu serais... l'Open d'Australie.

Si tu étais un cri d'encouragement ou un juron, tu serais...
Vamoos / la chatte qu'il a !



**Merci Aurélien pour tes réponses !
A lire dans la prochaine gazette, le portrait d'un autre coach du TCV !**

NOS PARTENAIRES

Nous remercions nos partenaires pour leur soutien au Tennis Club de Villepreux.

N'oubliez pas que vous bénéficiez de tarifs préférentiels

- dans notre magasin partenaire Galeries Royales Sport
- à la boucherie de Villepreux « l'Aubrac »
- dans la boutique Lindt de One Nation.



Une nouveauté pour la saison 2024/2025 ! A compter du 1er septembre, le TCV change d'équipementier. Nous utiliserons dorénavant du matériel Tecnifibre, et en particulier les balles X-One pour les cours de l'Ecole de Tennis.



Pourquoi pas vous ou votre entreprise ?

Retrouvez le dossier de présentation des partenariats sur le site internet du club et/ou contactez-nous pour échanger sur vos souhaits (tennisclubvillepreux@gmail.com) !



Déduction fiscale à hauteur de 60% de la somme versée pour une entreprise, 66% de la somme versée pour un particulier.



STAGE JEUNES FIN AOÛT

Il est encore temps d'inscrire votre enfant au stage de la dernière semaine d'août, pour une reprise sportive avant la rentrée scolaire !

Contactez Aurélien au 06 52 54 07 72.



STAGE JEUNES TOUS NIVEAUX (nés de 2006 à 2019)
26/08-30/08
9h-16h30

5 jours (9h-16h30)
270 € Repas fournis par les parents
Coach fourni par le club

5 demi-journées (9h-12h ou 13h30-16h30)
140 €

Option 16h30-18h (Jeux dans le club-house)
10€ par jour

Journée seule : 60 €
Demi-journée seule : 30 €

Ouvert aux non adhérents

Renseignements et inscriptions : Aurélien au 06.52.54.07.72

FETE DU CLUB

La saison 2023/2024 a été clôturée par la traditionnelle fête du club, lors de laquelle nous avons été heureux de vous accueillir pour des animations tennis et pickle ball suivies d'un barbecue.



FÊTE DU CLUB
SAMEDI 22 JUIN
Merci d'apporter un accompagnement ou un dessert. On s'occupe du reste!
BARBECUE 19H
15h30 à 17h30
Animation tennis 2006-2019
Vos gâteaux sont les bienvenus pour le goûter!
A partir de 17h15
Finales tournoi interne adultes
Venez tester le Pickleball! Tout au long de l'après-midi, pour les enfants et les adultes!

TOURNOI OPEN

L'Open de Villepreux a eu lieu du 29 juin au 14 juillet.

Un grand merci aux **365 participants**, à **Pascal et Virginie** nos juges-arbitres, à la **mairie de Villepreux** représentée à la remise des prix par **Maxime Duchêne**, aux membres **bénévoles** du comité... ainsi qu'à **vous tous, adhérents du TCV**, pour avoir « prêté » vos terrains pour la bonne organisation du tournoi.

Nous remercions également **M. Emmanuel Fèvre**, journaliste pour **Toutes les Nouvelles de Versailles**, venu assister aux finales Seniors et à la remise des prix (voir article ci-dessous).



Baptême du feu pour la nouvelle présidente du tennis

Cela fait un mois! **Virginie Roussely** est la nouvelle présidente du Tennis Club Villepreux, depuis le 22 juin 2024.

Une présidence au féminin pour remplacer **Alain Fernandez**.

Licenciée au club depuis un an, la patronne du tennis villepreusien était sur le pont, pendant seize jours, à l'occasion du tournoi open annuel du TC Villepreux. Un tournoi qui a réuni 365 joueurs, « un record », confie-t-elle.

Jouer la médiatrice

En point d'orgue, les finales se sont tenues dimanche 14 juillet. Une journée marathon qui s'est terminée par le match senior hommes.

Une rencontre qui a duré près de 3 h 30, dont **Virginie Roussely** se souviendra longtemps. En guise de feu d'artifice, la

présidente a été contrainte de descendre sur le court après une première heure de jeu pour calmer les esprits.

Le match entre **Lenny Haddad**, 16 ans, classé 1/6 et **Johan Sionneau**, 23 ans, classé -2/6, était tout sauf apaisé.

Contestations, attitudes déplacées ont émaillé le premier set pendant lequel le benjamin était en difficulté. « C'est un tournoi auto arbitré. Tout s'est bien passé jusqu'à cette finale senior hommes. Le même tableau que l'année dernière où la rencontre était déjà tendue », explique **Virginie Roussely**.

Alors que **Johan Sionneau**, licencié au TC Josassien refusait de reprendre le match, contestant un point, l'intervention des dirigeants et la mise en place d'un arbitre ont permis à la ren-

contre de se poursuivre.

Maxime Duchêne arbitre

Conseiller municipal, délégué aux sports, **Maxime Duchêne** était venu pour remettre les coupes aux vainqueurs. En guise de préambule, c'est lui qui monte sur la chaise, permettant à la rencontre de se poursuivre à peu près dans le calme. **Lucas**, jeune licencié du club, devient juge de ligne au pied levé.

Lenny Haddad, licencié au TC Dracénois, continuera cependant de se faire remarquer, rappeler à l'ordre, au règlement, et écope d'un avertissement pour un jet de balle rageur sur le toit des tennis couverts. « Je suis arbitre fédéral, plutôt habitué aux tournois nationaux du top 100. C'est déplorable de devoir en arriver là ce soir

alors que l'auto-arbitrage fonctionne très bien pour cet échelon de compétition », confie **Maxime Duchêne**.

Bientôt des padels

Virginie Roussely a poussé un ouf de soulagement. « C'est plus serein avec un arbitre, sans lequel nous n'aurions sans doute pas pu continuer. »

Lenny Haddad, remporte le tournoi de Villepreux, mais pas la coupe du fair-play, 0/6 6/4 7/5. Chez les seniors femmes, **Elsa Ioimé**, du TC Les Loges Saint-Germain, remporte la finale 6/2 6/1, devant sa consœur du même club **Lina Richaud**.

Après cette finale très chaude, **Virginie Roussely** pense à demain. Aux arbitres qu'il faudra peut-être prévoir pour le tournoi 2025, mais surtout aux projets de développement



Virginie Roussely avec **Lenny Haddad**, **Johan Sionneau** et **Maxime Duchêne** (à dr.). **Emmanuel FÈVRE**

de ce club réunissant 515 adhérents, l'un des plus importants de la ville.

« Deux terrains non utilisés vont nous permettre de construire deux terrains de

padel et un court de tennis », annonce la présidente. C'est la ville, propriétaire du site, qui va financer le projet. Une livraison est envisagée pour fin 2025.

● **Emmanuel FÈVRE**



LA QUESTION D'ARBITRAGE

LE CODE DE CONDUITE



Un joueur peut être sanctionné pour son **comportement sur le terrain** par l'application du Code de conduite (pour jet de balle, jet de raquette, grossièreté, coaching, dépassement de temps intentionnel, ...).

- 1ère infraction : avertissement
- 2e infraction : 1 point de pénalité
(Si le score était à 0-30 et que le serveur est sanctionné, il est maintenant mené 0-40.)
(Si un avertissement a été donné suite à une grossièreté du joueur, et qu'il jette ensuite sa raquette, il écope d'1 point de pénalité.)
- 3e infraction : 3 points de pénalité
(Si le score était à 0-30 et que le serveur est sanctionné, il perd le jeu et il est mené 15-0 au jeu suivant.)
- 4e infraction : disqualification (prononcée par le juge-arbitre)

Qui applique le Code de conduite ?

L'arbitre ou le juge-arbitre qui peut demander à l'arbitre de le faire, ou le superviseur de courts dans le cas d'une partie non arbitrée. A noter que selon la gravité de l'infraction, un joueur peut directement écopé de 3 points de pénalité, ou même être disqualifié.

! Attention !

Il existe une autre procédure du Code de conduite concernant le comportement sur le court du Capitaine (ou son adjoint) d'une rencontre par équipes. Il existe également une procédure pour le dépassement de temps non intentionnel. Le comportement en dehors du court est aussi important, il existe ainsi des **pénalités sportives en dehors du court**.

AGENDA

| | |
|------------------|--|
| Fin août | Stage jeunes |
| Août / Septembre | Inscriptions |
| Samedi 07/09 | Forum des Associations |
| Mercredi 11/09 | Affichage des groupes de l'Ecole de Tennis |
| Lundi 16/09 | Début des cours |
| Samedi 21/09 | Animation d'accueil des adhérents adultes |



NOS PARTENAIRES



SUIVEZ L'ACTUALITE
DE VOTRE CLUB

